

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire. (Date de convocation : 13 décembre 2024).

Étaient présents : Monsieur Walter KURTZMANN, Monsieur Jean-Claude BASTIEN, Madame Martine GILLARD, Madame Dominique KNECHT, Monsieur Christophe LAURENT, Madame Monique LEYDER, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Nadine GARCIA, Madame Audrey HUMBERT CURIN, Madame Cathy MOMPERT, Monsieur Jean-Marc RACHULA, Madame Sophie SGRO, Monsieur Vincent TILLEMENT, Monsieur Thierry WILHELM;

Étaient absents représentés : Monsieur Anthony CARBONNIER représenté par Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Caroline MARIGNY représentée par Madame Cathy MOMPERT

Étaient absents excusés : Monsieur Mickaël STAAT

Secrétaire de séance : Dominique KNECHT, a été désigné conformément à l'article L.2541-6 du CGCT et à l'article 14 de son règlement intérieur

DE_2024_12_18_4 - Tarifs 2025 - Location et de nettoyage de la salle des fêtes pour les particuliers, pour les associations locales et la location de la sono de la salle des fête

TARIFS DE LOCATION ET DE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FÊTES ET DU COUAROIL POUR L'ANNÉE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2331-2 alinéa 12,
Vu l'augmentation des charges inhérentes aux bâtiments, tant sur l'énergie que sur le personnel attitré à leur gestion et entretien,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

1/ DÉCIDE d'augmenter de 2% les tarifs de location et de nettoyage de la **salle des fêtes** en 2025, arrondi à l'unité supérieur, pour les particuliers, pour les associations locales et la location de la sono de la salle des fêtes, comme suit :

1. SALLE DES FÊTES

<i>Qui</i>	<i>Période location</i>	<i>Tarifs</i>	<i>Observations</i>
<ul style="list-style-type: none">• Particuliers résident sur Peltre• Associations extérieures• Entreprise	Week-end	521 €	<i>La remise des clés se fera sur place le vendredi à partir de 16h00 lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lundi matin suite à l'état des lieux de sortie</i>

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

• Autres collectivités	1 jour en semaine	236 €	<i>La remise des clés se fera sur place le matin lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lendemain matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	jour supplémentaire	130 €	
	En semaine, inférieur à 5h consécutives	72 €	
	Ménage supplémentaire	31 € / heure	<i>La salle doit être rendue propre. Si ce n'est pas le cas, le ménage nécessaire à son rendu en état sera facturé</i>
	Caution SDF	1.000€	
	Sonorisation	92 €	
		1 000 € caution	

Qui	Période location	Tarifs	Observations
• Associations Peltroises	1 ^{ère} location quelque soit la durée	GRATUITE	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	2 locations suivantes	63 € la location	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	Locations suivantes	119 €	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	En semaine, inférieur à 5h consécutives	51 €	
	Caution SDF	1.000€	

Services internes à la commune, quelque soit la durée, la gratuité est opérée.

Il est également précisé que l'ordre de réception des demandes établit l'ordre de priorité d'attribution.

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

2. COUAROIL

Qui	Période location	Tarifs	Observations
Particuliers résidant sur Peltre	Du vendredi soir au lundi matin	113 €	<i>La remise des clés se fera sur place le vendredi à partir de 16h00 lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lundi matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	1 jour en semaine	63 €	<i>La remise des clés se fera sur place le matin lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lendemain matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	Ménage supplémentaire	31€/ heure	<i>La salle doit être rendue propre. Si ce n'est pas le cas, le ménage nécessaire à son rendu en état sera facturé</i>
	Cautiion	1.000€	
Associations Peltroises	Location gratuite		

2/ PRÉCISE que :

1. Ces tarifs entreront en vigueur dès le **1^{er} janvier 2025** ;
2. Le règlement sera remis à jour par la commission des fêtes.

Le Maire

Walter KURTZMANN

